



Convocation au conseil communautaire : 13 décembre 2018  
 Date d'affichage de la convocation : 13 décembre 2018  
 Conseillers en exercice : 35  
 Conseillers présents : 20  
 Nombre de votants : 30

Présents : ABGRAL Yvette (pouvoir de P.LEMAITRE), AUSSANT Émilie, BENITO GARCIA Richard, BOHEC Christine (pouvoir de M.CHARLES), CHARTIER Annie (pouvoir de M-A.DIAS), DASSIÉ Michel (pouvoir de JC.COULON), FROUGIER Sylvie (pouvoir de F.VITET), GENDRE Grégory, GUILBERT Éric, JOUTEUX Françoise (pouvoir de M.HUMBERT), LIVENAI Jean-Yves, MASSÉ SAULAY Françoise, MASSICOT Pascal, MORANDEAU Yannick (pouvoir de E.PROUST), ROBILLARD Patrice (pouvoir de JM.MASSÉ), ROUMEGOUS Jim (pouvoir de N.INSERGUET), SACHOT Joseph, SELIER MARLIN Marie-Claude, SOURBIER Line, SUEUR Christophe

Excusés : BLANCHARD Chantal (pouvoir à P.MASSICOT), BLÉMON Jean-Claude, CHARLES Marie (pouvoir à C.BOHEC), COULON Jean-Claude (pouvoir à M.DASSIÉ), DELSUC Gérard, DIAS-GORICHON Marie-Anne (pouvoir à A.CHARTIER), HUMBERT Micheline (pouvoir à F.JOUTEUX), INSERGUET Nicole (pouvoir à J.ROUMEGOUS), MASSÉ Jean-Michel (pouvoir à P.ROBILLARD), LEMAITRE Patrick (pouvoir à Y.ABGRAL), PARENT Michel, PROUST Éric (pouvoir à Y.MORANDEAU), SOLAS Dominique, VILLA Philippe, VITET Françoise (pouvoir à S.FROUGIER)

Participaient également : M.HUGHES Directeur général des services, Mme DUSSOUTRAS secrétaire administrative

### 34 ROD - ANNEE 2019 : TARIFS D'ACCEPTATION DES DECHETS, DE RECHARGEMENT, DE LIVRAISON, DE REVENTE DES MATERIAUX PRODUITS ET DE VENTE D'EQUIPEMENTS

Les tarifs d'acceptation des déchets des professionnels sur le centre de transfert du Bois d'Anga, les trois déchèteries et l'Ecopôle de l'île d'Oléron, de rechargement éventuel des produits non conformes, les tarifs d'acceptation des déchets des non-professionnels à l'Ecopôle de l'île d'Oléron, ainsi que les tarifs de livraisons, de revente des matériaux produits sur le site de l'Ecopôle de l'île d'Oléron et de vente d'équipements pourraient être les suivants :

<u>Centre de transfert :</u>		Taux de TVA
Déchets non valorisables	150,00 euros HT	20%

<u>Déchèteries :</u>		
Déchets autres que les déchets valorisables (cartons, ferrailles, mobilier)		
de 0 à 1m <sup>3</sup>	25,00 euros HT	20%
de 1 à 2 m <sup>3</sup>	49,00 euros HT	20%
de 2 à 3 m <sup>3</sup>	73,50 euros HT	20%
Gravats inférieurs à un demi m <sup>3</sup>	14.00 euros HT	20%
Déchets toxiques identifiables	3,50 euros le kilo HT	20%
Déchets toxiques non identifiables	7,50 euros le kilo HT	20%
<u>Bidons vides souillés, à l'unité (maximum 20L)</u>	<u>3,00 euros l'unité HT</u>	<u>20%</u>
Huiles alimentaires (par bidons de 0 à 20L)	10,00 euros les 20L HT	20%

<u>Ecopôle de l'île d'Oléron :</u>		
<b>Tarifs d'acceptation des déchets :</b>		
Déchets verts et souches	25,00 euros la tonne HT	20%
Rondins de bois triés (diamètre supérieur à 10cm)	5,00 euros la tonne HT	20%
Gravats	7,50 euros la tonne HT	20%
Déchets non triés ou non valorisables	150,00 euros la tonne HT	20%
Déchets de bois traités triés	50,00 euros la tonne HT	20%
Déchets de bois propre, non traités et triés (palette, tourets, cageots)	gratuit	
Déchets verts des entreprises extérieures à l'île d'Oléron	48 euros la tonne HT	20%

**Tarif de rechargement des dépôts de déchets non conformes :**

Par véhicule (forfait)	40 euros HT	20%
------------------------	-------------	-----

**Tarif de livraison sur Oléron, de 300 kg à 1000 kg (compost, granulats recyclés, broyat de déchets verts) :**

Par livraison (forfait)	12,50 euros HT	20%
-------------------------	----------------	-----

**Tarifs de revente des matériaux :**

Compost en vrac pour les particuliers (0/20mm),	47, 39 euros la tonne HT	10%
Compost en vrac pour les particuliers (0/40mm),	37, 91 euros la tonne HT	10%
Compost en vrac pour les professionnels et les collectivités (0/40mm),	30,00 euros la tonne HT	10%
Compost en vrac pour les professionnels et les collectivités (0/20mm),	40,00 euros la tonne HT	10%
Compost en vrac pour les collectivités de l'Ile d'Oléron (0/20mm),	Gratuit départ du site	
Compost en vrac pour les coopératives agricoles, (0/40mm), * sur Oléron uniquement	10,00 euros la tonne livrée* HT 6,00 euros la tonne départ HT	10% 10%
Compost en vrac pour les agriculteurs certifiés agriculture biologique, (0/40mm),	Gratuit départ du site	
Paillis (0/50mm)	36,36 euros la tonne HT	10%
Granulats recyclés 0/31.5mm	8,00 euros la tonne HT	20%
Granulats recyclés 0/60mm	7,00 euros la tonne HT	20%
Granulats recyclés 40/60mm	10,00 euros la tonne HT	20%

**Bois d'Anga :****Tarifs de vente d'équipements :**

Composteur en bois 300L pour les particuliers oléronais	15,00 euros l'unité	Net de taxe
Composteur en plastique 300L pour les particuliers oléronais *	gratuit	
Composteur en plastique 300L pour les particuliers oléronais (composteur supplémentaire)	36,00 euros l'unité	Net de taxe

\*sous réserve de n'avoir pas bénéficié de l'achat du composteur en bois dans les 8 ans précédents

La présente délibération annule et remplace la délibération du 20 décembre 2017 portant sur les tarifs des déchèteries et de l'Ecopôle de l'Ile d'Oléron pour l'année 2017 ainsi que la délibération du 14 mars 2007 portant sur le prix de vente des composteurs individuels.

**Sur proposition du président, le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents et représentés**

VOTE ces tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2019,

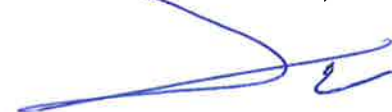
AUTORISE le président à émettre les titres de recettes correspondants,

AUTORISE le président à se porter candidat et à signer des appels d'offres ou marchés pour le compte de la Régie Oléron Déchets.

Fait à Saint-Pierre d'Oléron, le 19 décembre 2018

Pour copie conforme

Le Président,



Pascal Massicot